ART. 81 N° II-1033

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º II-1033

présenté par

M. Descoeur, M. Bony, M. Leclerc, Mme Beauvais, M. Jean-Pierre Vigier, M. Thiériot, M. Reda, M. Brun, M. Emmanuel Maquet, M. Saddier, M. Bazin, M. Sermier, M. Le Fur, M. Viry, M. Rolland et Mme Anthoine

ARTICLE 81

Mission « Relations avec les collectivités territoriales »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.